

# « Parents après la séparation » une séance d'information prévue le mardi 20 novembre.

Publié le 16 Novembre 2018 à 17:20



Séance d'information collective destinée à tout public, mais particulièrement aux parents qui se séparent et mettre en avant l'action collective entreprise par la CAF et ses partenaires dont le CCAS Arc en Ciel de Châtenoy-le-Royal, pour aider dans un parcours parfois très conflictuel.

Une séparation, on le sait, n'est pas une chose facile pour les parents souvent en conflit. Cela amène un grand nombre de changements dans la vie d'une famille et le but de cette séance d'information, puis d'action, est de mieux faire comprendre le vécu des parents et surtout de permettre aux enfants de s'adapter à de telles situations afin d'éviter tout drame psychique entre autres et leur assurer une continuité éducative saine, loin de tout conflit.

Toute séparation ou divorce engendre de toute évidence des changements dans la vie d'une famille. Depuis quelques deux bonnes années des séances d'information à caractère collectif sont données, pour les parents séparés, sur le département de Saône-et-Loire. Des séances animées par des professionnels tels que juristes, travailleurs sociaux, médiateurs familiaux au cours desquelles il est abordé l'aspect social et psychologique, les réactions et besoins des enfants, les informations juridiques, la communication parentale et les ressources possibles.

C'est pour cela que ce sont associés pour cette opération sociale importante, la caisse d'Allocation Familiale (CAF); le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), l'association de médiation familiale Chalonnaise (PEP 71), autant d'acteurs qui apportent leurs conseils et surtout sont à l'écoute afin de proposer aux parents séparés ou en cours de séparation, des informations et des éléments de compréhension sur les ressentis, les bouleversements que cette situation apporte, pour elles-mêmes et pour les enfants, mais aussi d'aider les enfants à s'adapter et traverser les conflits et le stress.

Il est donc logique de voir, le Centre Communal d'Action Sociale « Arc en Ciel », 2 rue Colette à Châtenoy-le-Royal, et l'équipe Famille de Séverine Faussurier, s'investir dans cette séance d'information de deux heures le mardi 20 novembre à 17h30. Une garderie est d'ailleurs prévue à cet effet. Dans un contexte actuel c'est une véritable mobilisation qui est engagée en direction des familles monoparentales, grâce à l'intervention de ces médiateurs familiaux, pour permettre à des parents de construire un dialogue, de les aider à se parler, à dialoguer et à recentrer les échanges autour de l'enfant. Un suivi de l'instant mais qui s'inscrit aussi dans le temps, grâce à ses structures actives qui agissent au sein du département.

Ce sont ces actions concrètes que sont venues présenter Nathalie Drevet, médiatrice familiale à La CAF; Fabien Baert, directeur du service Pôle de soutien à la parentalité des PEP 71 accompagné de Janine Lassart administratrice et trésorière des PEP. La municipalité était représentée, pour cette présentation à la Presse par Jeanne-Marie Martin et Marie-Thérèse Boissot adjointes chargées des Affaires Sociales et de la Vie sociale sur la commune.

**JC Reynaud**

***« Parents après la séparation » mardi 20 novembre 2018 à 17h30, CCAS, Espace Solidarité famille Arc-en-Ciel, Salle des 4 saisons, 2 rue Colette à Châtenoy-le-Royal. Tel 03 85 42 49 50***